

Le point sur...

SUPPLEMENT DU MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE VILLENEUVE-LE-ROI

N° 21

La nouvelle école Paul-Bert



Construite en 1929 et étendue dans les années soixante, l'école Paul-Bert a accueilli plusieurs générations d'écoliers. Elle est l'un des symboles du quartier auquel les habitants sont particulièrement attachés.

L'édifice porte cependant le poids des années. Ses bâtiments ne sont plus adaptés aux besoins des enfants comme du personnel enseignant, à l'image des vieux préfabriqués de l'école maternelle. Les travaux d'entretien ne suffisent plus et une réhabilitation complète s'impose.

La sécurité est également à revoir aux abords de l'école, puisque chaque jour, les enfants des classes de maternelles doivent traverser la rue pour se rendre à la cantine.

C'est donc tout un nouvel ensemble scolaire qu'il fallait réinventer. Avec une double exigence : propulser l'école dans la modernité tout en préservant son cachet historique. J'ai donc lancé une consultation publique dont le résultat, présenté ici par l'architecte Le Penhuel, spécialisé en architecture scolaire, est exemplaire.

Dotée d'un budget exceptionnel de 14 millions d'euros, la nouvelle école Paul-Bert réunifiée s'inscrit pleinement dans le programme de rénovation urbaine du quartier du Bord de l'eau (projet ANRU), dont elle sera l'un des éléments-phares.

Elle aura également vocation à accueillir les enfants du futur quartier Parc en Seine, participant ainsi activement à la reconquête de la partie basse de la ville.

Résolument tournée vers l'avenir, dotée des nouvelles technologies de l'information, l'école Paul-Bert disposera de tous les atouts pour donner les clés de la réussite à nos enfants.

Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre notre action en ce sens.

Bien à vous

Didier GONZALES
Député
Maire

Préserver le patrimoine...



L'ancienne bâtisse de caractère sera conservée et réhabilitée. Elle s'intégrera pleinement au nouveau groupe scolaire, à l'architecture résolument moderne.

« Un très beau challenge »

Quelle est votre ambition architecturale pour ce projet ?

Gaëtan Le Penhuel, architecte : «Proposer un nouvel outil pédagogique performant qui redonne

une nouvelle image du quartier et donne envie aux enfants de fréquenter un établissement neuf, lumineux et confortable dont ils seront fiers, avec une image architecturale forte.»

En conclusion ?

«C'est un très beau challenge que s'est donnée la mairie de Villeneuve-le-Roi. Nous mettons tout en œuvre pour réaliser ce bel objectif qui permettra d'être la première pierre de la revalorisation de tout le quartier du Bord de l'eau.»

LES RAISONS DU PROJET

▼ **Des préfabriqués vétustes.** Les enfants de l'école maternelle sont accueillis dans des bâtiments en fin de vie, nécessitant des réparations constantes. Tout particulièrement les préfabriqués qui régulent mal la température : il y fait froid l'hiver et trop chaud l'été.

▼ **Une école maternelle traversée par une rue.** A cheval sur la rue Paul-Bert, l'école maternelle est éclatée sur les deux sites du groupe scolaire. Une situation qui contraint chaque jour les enfants des classes de maternelle à traverser la rue pour se rendre à la cantine, à la bibliothèque ou à la cour de récréation, pour d'incessants allers et retours.

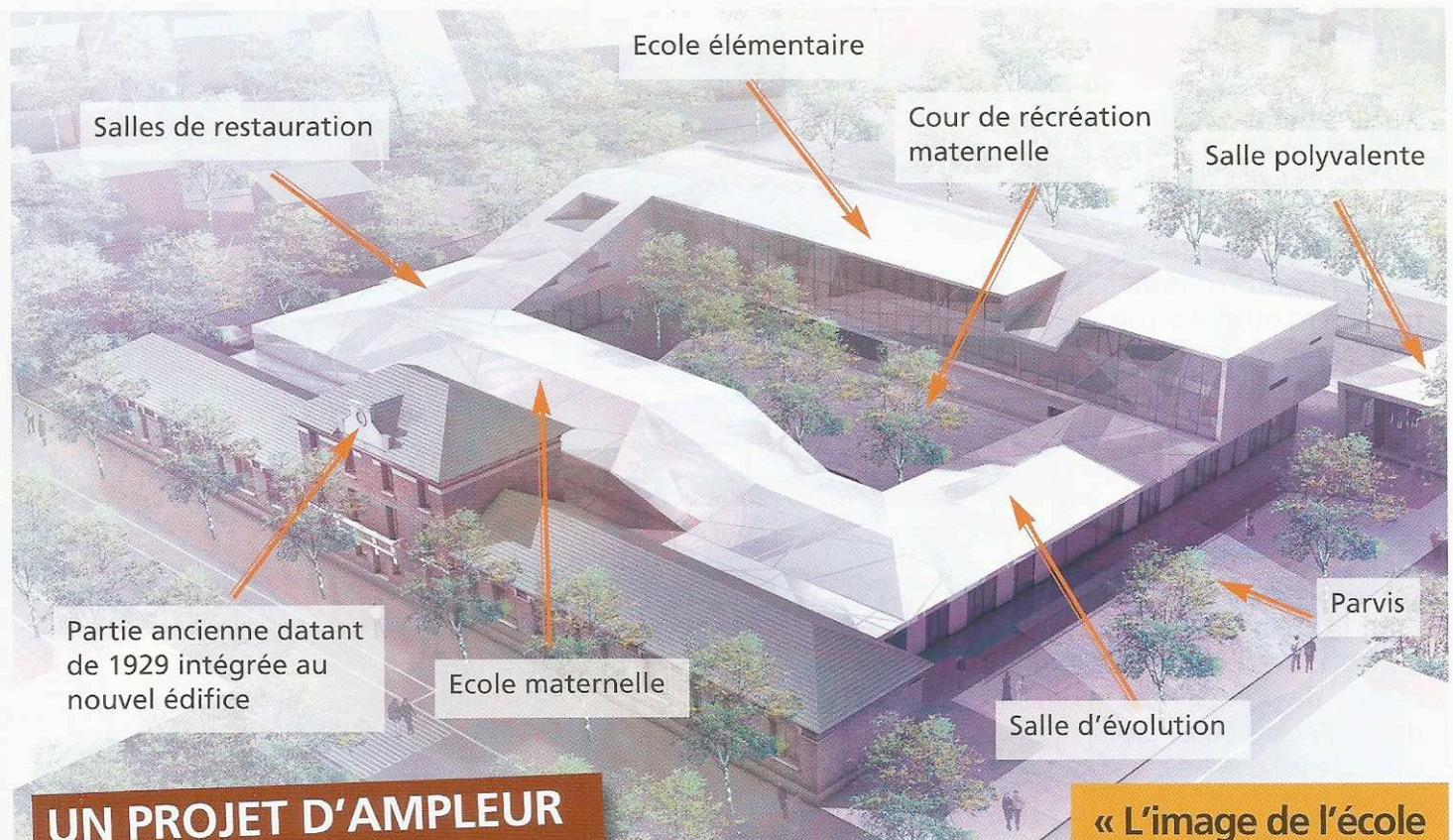
▼ **Trois étages à pied.** Constituée de différents pans ajoutés au fil des ans, l'école primaire souffre d'un manque de cohérence architecturale (1929, première bâtisse, 1957, bâtiment principal). L'ensemble ne répond plus aux normes : isolation phonique et thermique, trois étages reliés par un escalier, inaccessibilité pour les personnes handicapées...

▼ **Une cantine saturée.** Au maximum de sa capacité d'accueil, la cantine n'offre pas des conditions idéales de repas. Les enfants mangent dans un environnement bruyant et une certaine exigüité, engendrant parfois des tensions.

En phase avec le renouveau du quartier

Au cœur du quartier et de la vie des habitants, l'école Paul-Bert bénéficiera du renouvellement du Bord de l'Eau désormais engagé. Grâce à l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), elle constituera un des équipements publics majeurs et structurants du nouveau visage de Paul-Bert.

... en se projetant dans l'avenir



UN PROJET D'AMPLEUR

▲ **A budget exceptionnel, école exceptionnelle.** Doté d'un budget ambitieux de 14 millions d'euros, le nouveau groupe scolaire accueillera 15 classes de primaire et 9 de maternelle, contre 11 et 7 classes actuellement. Il pourra ainsi accueillir les enfants du futur quartier Parc en Seine.

▲ **Des équipements modernes.** Des salles équipées d'Internet, du matériel flambant neuf : les écoliers bénéficieront de conditions optimales pour suivre les cours. De nouveaux équipements compléteront l'ensemble : salles de restauration (avec service de self), salle polyvalente, espaces d'activités, salles informatique.

▲ **Démarche environnementale exemplaire.** Lors du concours d'architectes, le projet de Gaëtan Le Penhuel (lire ci-contre) se distinguait des autres parce qu'il présentait de solides garanties environnementales. Aux dernières normes de construction, l'architecte a ajouté des innovations en termes d'économies d'énergie, d'insonorisation, d'isolation, de luminosité et d'occupation de l'espace.

▲ **Plus accessible et sécurisé.** Placée en retrait de la circulation, la nouvelle entrée met l'accent sur la sécurité. Depuis un parvis commun, deux entrées distinctes ont été prévues : une pour les primaires, l'autre pour les maternelles. Elles permettront d'accéder à leurs salles et cours respectifs. L'accessibilité, avec des ascenseurs et la réduction du nombre d'étages (primaire : R+2, maternelle : R+1), facilitera les déplacements et permettra l'accueil des enfants handicapés.

« L'image de l'école va changer »

François Hurey, directeur de l'école primaire Paul-Bert : « Avec ce projet, l'image de l'école va changer, comme le quotidien des enfants et des enseignants. »



Nous allons passer de l'école de Jules Ferry à l'école du XXI^e siècle. »

Arlette Azri, directrice de l'école maternelle Paul-Bert : « Tout est planifié, des aménagements sont prévus pour accueillir dès la rentrée les 2 classes qui étaient côté primaire. Notre équipe est motivée car nous savons vers quel but nous tendons. »



Objectif rentrée 2011

QUESTIONS/REPONSES

● **Durant les travaux, comment les enfants accéderont-ils à l'école ?**

Une entrée provisoire va être créée rue Raoul-Delattre pour contourner le chantier. La rue sera aménagée (installation de chicanes, de barrières, mise en place d'une zone 30) pour réduire la vitesse et sécuriser l'entrée.

● **Les centres de loisirs seront-ils ouverts pendant le chantier ?** Oui.

Côté maternelle, le centre de loisirs reste dans l'école qui accueillera les deux classes qui étaient dans la partie primaire. Deux hypothèses sont à l'étude concernant le centre de loisirs primaire.

● **Les enfants pourront-ils travailler dans de bonnes conditions ?**

Oui. Les zones école et chantier seront hermétiquement séparées. Le chantier respectera les dernières normes européennes afin de générer le moins de nuisances possibles (protections contre les bruits et les poussières).



Vues en coupe des façades nord et sud du futur groupe scolaire, intégrant l'école de 1929.

LE CALENDRIER

□ **Été 2009** : préparation du bâtiment nord en vue de l'installation provisoire des élèves de primaire à partir de la rentrée de septembre. Les deux classes de maternelle, habituellement hébergées chez les primaires, seront rapatriées à l'école maternelle.

□ **Vacances de Noël 2009** : démolition du bâtiment situé au centre de la cour, abritant la salle Pergaud.

□ **Février 2010** : lancement de la réhabilitation du bâtiment historique ; démarrage de la construction du groupe scolaire.

□ **Septembre 2011** : livraison prévue du chantier. Une seconde phase verra la réalisation d'une salle polyvalente, jouxtant la nouvelle entrée.

LA MÉTHODE

○ **Priorité à la sécurité** : les bâtiments ne seront détruits qu'en période de vacances scolaires, en l'absence des élèves. En période scolaire, les cours auront lieu dans l'aile gauche du bâtiment nord, clôturée et à l'écart des travaux.

○ **Pour les demi-pensionnaires**, un chemin balisé sera mis en place pour accéder à la cantine.

○ Cette formule de travaux dite « en site occupé » présente l'avantage d'accélérer considérablement la vitesse du chantier, tout en évitant des déménagements à répétition qui pourraient perturber les enfants.



L'Etat s'engage. La reconstruction du groupe scolaire va bénéficier d'un budget de 14 M€, dont 2,55 M€ de subvention au titre du plan de relance. C'est le 9 avril dernier que cette dotation a été attribuée par Fadela Amara (ci-contre), secrétaire d'Etat à la Ville.

Pour en savoir +

● **Réunion publique Exposition**

Samedi 13 juin 2009 à 10h, salle Pergaud, école Paul-Bert 61, rue Paul-Bert

● **Du 16 au 30 juin**

Retrouvez l'exposition sur la nouvelle école au Centre municipal du Bord de l'eau 60 bis, rue Paul-Bert. Lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (19h30 le jeudi), samedi de 9h30 à 12h